

# Amicale des Pêcheurs Soullandais



## Assemblée Générale

Du 18 novembre 2022

# Amicale des Pêcheurs Soullandais

Siège Social :

**AMICALE DES PECHEURS SOULLANDAIS  
68 Route des Sables  
85300 SOULLANS**

Président :

**Mr GUYON Bernard**

Trésorier :

**Mr GOURMELEN Philippe**

Secrétaire :

**Mme GUYON Noémie**

Membres du bureau :

**Mr HEMERY Albert  
Mr PONTOIZEAU Yannick  
Mr BERNARD Franck  
Mr MORIN Yvon  
Mr VIEVILLE Marc  
Mr GAIARINI Alain**

Garde de Pêche :

**Mr GIRAUDEAU Bernard  
Mr RICOLLEAU Jean  
Mr Mesmacque Romuald**

# Amicale des Pêcheurs Soullandais

Assemblée Générale du 18 novembre 2022

## Bilan de l'année 2022

### Effectif des Pêcheurs

	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Carte annuelle :	<b>210</b>	211	219
Carte enfants :	<b>24</b>	23	18
Carte journalière :	<b>142</b>	159	170

On constate :

- une stagnation des cartes à l'année
- un nombre égal pour les cartes jeunes
- une baisse sensible des cartes journalières (cause sécheresse, travaux lagune)

En 2022 : les cartes ont rapportés : 7 370 € (cartes annuelles 6300 € - cartes jeunes 360 € - cartes journalières 710 €)

En 2021 : 7470 € - En 2020 : 7420 €

**Donc un bon résultat sur la vente des cartes sur l'année 2022. BRAVO !**

### Bilan Financier 2022

Notre bilan est bon et positif :

➤ Total dépenses :	11 225.00 €
➤ Total des rentrées :	10 605.00 €
Soit un résultat net de :	<b>- 620 €</b>

On clôture l'année 2022 avec une trésorerie correcte qui nous permet de démarrer la saison de la pêche 2023 sereinement.

A ce jour, toutes les factures 2022 sont réglées (alevinage 2022, les assurances et les frais divers de fonctionnement).

# Amicale des Pêcheurs Soullandais

Assemblée Générale du 18 novembre 2022

## Rapport d'activité 2022

### L'activité de pêche réalisée en 2022

L'ouverture de la pêche, fin janvier : brochets et truites, étaient présents environ 100 pêcheurs. Une stabilité par rapport à 2021 (Encourager les sociétaires à participer ce jour). Les sociétaires ont également bien répondu à la journée de février.

La crise sanitaire pour l'ouverture de Janvier ne nous a pas permis d'ouvrir le bar – grillade, résultat une perte sèche sur cette activité.

Pour le départ de Mr Foucart Michel du bureau pour raison personnelle, nous tenons à le remercier pour son implication pendant toutes ces années. Nous recherchons un responsable cafetière.

### Alevinage pour la saison 2023

La pêche sera fermée courant novembre en fonction de la livraison des poissons avec l'aleviculteur Jean Charles SAVIO de la pisciculture des sources du Beth Availles sur Chizé. La conjoncture actuelle a contraint celui à une augmentation globale d'environ 10 % ( alimentation, électricité, carburant )

L'alevinage prévu pour la saison de pêche 2023:

90 Kg de Brochets  
150 Kg de Gardons  
630 Kg de Truites (de 1Kg à 3,5Kg)  
280 Kg de Truites « portion »

**1 150 KG DE POISSONS**

Total : **8 315 € TTC**

Le coût de l'alevinage pour la saison 2022 représentait la somme de **8 600 € TTC**

Pour l'année 2021, le coût de l'alevinage était de **8 100 € TTC**

# Amicale des Pêcheurs Soullandais

## Saison 2023

- ❖ L'ouverture de la pêche aux Brochets, Truites et tous autres poissons, réservée aux sociétaires, est fixée le 28 janvier 2023. Ouverture du parc à 8h, carte 2023 obligatoire. 1 canne.
- ❖ Fermeture des semaines 5/7/8/12/15/16 (sauf W-E et Lundi de Pâques)
- ❖ Fermeture de la pêche courant novembre 2023, suivant alevinage.
- ❖ La journée truite est fixée le dimanche 26 mars 2023, limité à 10 truites par pêcheur.
- ❖ Les journées truites sociétaires sont fixées les 18 et 19 février, 15 et 16 avril 2023.
- ❖ Du 28 janvier au 23 avril pêche à une seule ligne; A partir du 24 avril pêche à 3 lignes.
- ❖ Pour la saison de pêche 2023, le prix des cartes sont les suivants :
  - 30 € de carte annuelle
  - 15 € (jusqu'à 16 ans)
  - 5€ pour la journée
  - 10 € pour la journée du 26 mars 2023

Bernard GUYON  
*Président*

